

Conseil municipal de Saint Michel de la Roë

Mardi 5 avril 2016

Séance présidée par Mr Pierrick GILLES, Maire de la Commune

Membres présents : Mme Maryse BEYER, Mr Yves COURNE, Sylvie BERSON, Adjointes
Mmes Nathalie BEDIER, , Chantal LOUAISIL, Mr Franck
POIRIER, Mr Anthony SABIN

Membres excusés : Mme Carine GERMOND donne procuration à Mme Sylvie BERSON
Mr François HAREL donne procuration à Mme Maryse BEYER

Membres absents : Mr Nicolas SIMON

Secrétaire de séance : Mr Franck POIRIER

En préalable, Mr Pierrick GILLES demande des modifications à l'ordre du jour pour des délibérations administratives nécessaires : ouverture d'un nouveau poste et fermeture de l'ancien (concerne Mr Gérard RENONCE) , demande de subvention au titre des « Amendes de police » et négociation pour l'emprunt bancaire envisagé pour la salle

[Accepté à l'unanimité](#)

Ordre du jour

1. Lecture du compte rendu précédent
2. Vote des comptes de gestion commune et assainissement
3. Vote des comptes administratifs commune et assainissement
4. Vote des budgets commune et assainissement
5. Vote des taxes communales
6. Classes de neige
7. Ouverture et fermeture de poste
8. Demande de subvention au titre des Amendes de police pour les travaux du parking
9. Emprunt bancaire
10. Questions diverses

21 h 00 mn ouverture de la séance

1 – Lecture du compte rendu du précédent conseil

[Accepté à l'unanimité](#)

2 Vote des comptes administratifs

Après lecture, le compte administratif de la commune et le compte administratif de l'assainissement sont [acceptés à l'unanimité](#)

3– Vote des comptes de gestion

Après lecture, le compte de gestion de la commune et le compte de gestion de l'assainissement sont [acceptés à l'unanimité](#)

4- Vote des budgets

Budget de fonctionnement de la commune : 196.049,12 euros

Budget d'investissement de la commune : 173.621,48 euros (investissement de 85.000€ pour la rénovation de la salle du Foyer et de 15.000€ pour le parking hors subventions)

Budget de la commune [approuvé à l'unanimité](#)

Budget de fonctionnement de l'assainissement : 8.154,80 euros

Budget d'investissement de l'assainissement : 17.340,50 euros

Budget de l'assainissement de la commune [approuvé à l'unanimité](#)

5- Vote des taxes communales

La proposition est de ne pas modifier le taux des taxes votées en 2015 (pour mémoire, taxe d'habitation 13,18, taxe foncière sur le bâti 19,02, taxe foncière sur le non-bâti 36,76)

[Accepté à l'unanimité](#)

6- Classes de neige

Trois enfants de la commune sont partis en classe de neige et la participation s'élève à 242€ par enfant ce qui fait un total à verser de 726€

[Accepté à l'unanimité](#)

7- Ouverture et fermeture de poste

Sur demande du centre de gestion, le conseil vote pour la fermeture du poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe et l'ouverture d'un poste d'adjoint technique principal de seconde classe avec un maintien du taux de promotion à 100%

[Accepté à l'unanimité](#)

8- Subventions d'amendes de police

Le conseil décide de faire une demande de subvention au titre des amendes de police pour les travaux d'aménagements du parking et le renouvellement des pancartes de « lieux dits »

[Accepté à l'unanimité](#)

9 – Prêt bancaire

Le conseil autorise le Maire à négocier un prêt bancaire pour la rénovation de la salle du foyer d'un montant de 40.000€

[Accepté à l'unanimité](#)

10 – Questions diverses

Eoliennes : Le maire informe le conseil sur l'avancement du projet et constate qu'il est nécessaire de se tenir informés car l'information aux élus n'est pas systématique, c'est pourquoi il est décidé de former un groupe de travail constitué d'élus et de riverains sous la présidence du Maire (Franck POIRIER, Anthony SABIN, Philippe BERSON, Philippe HAMON, Nora CROSNIER et Michel SERVEAU)

Information sur le dossier **Argent de poche 2016** un compte rendu est distribué, la réunion d'inscription aura lieu le 30 avril et le choix des chantiers sera fait lors du prochain conseil

Commission travaux réunion 19 avril

Commission voirie réunion 21 avril

Clôture 23 h 50

Prochaine réunion : mardi 3 mai